

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL,

OTTAWA, 22 janvier 1915.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que Son Altesse Royale le Gouverneur général se rendra à la salle du Sénat pour ouvrir la session du Parlement de la Puissance, jeudi, le quatre février, à trois heures de l'après-midi.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

E. A. STANTON, Lt-colonel,

Secrétaire du Gouverneur général.

A l'honorable Président du Sénat.

Le Sénat s'est ajourné à loisir.

Son Altesse Royale le Gouverneur général, étant venu et étant assis sur le Trône.

L'honorable Président a ordonné au gentilhomme huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre que c'est le plaisir de Son Altesse Royale le Gouverneur général que les Communes se rendent immédiatement auprès d'Elle dans la salle du Sénat.

La Chambre des Communes étant venue, avec son Orateur.

Il a plu à Son Altesse Royale le Gouverneur général d'ouvrir la session par le discours du trône suivant aux deux Chambres:—

Honorables Messieurs du Sénat:

Messieurs de la Chambre des Communes:

Au cours des mois écoulés depuis la déclaration de guerre, le peuple du Canada a donné de nombreuses et convaincantes preuves de sa haute loyauté envers notre Souverain et de son profond dévouement aux institutions de l'Empire Britannique.

Depuis que je vous ai adressé la parole, un corps expéditionnaire canadien de plus de 30,000 hommes a été envoyé sain et sauf au delà de l'Atlantique; et après son arrivée dans les Iles Britanniques il s'est occupé à compléter son instruction militaire nécessaire avant de se rendre à la ligne de feu. En dépit de la température exceptionnellement rigoureuse qui a régné dans les Iles Britanniques, cette instruction a marché d'une façon satisfaisante, et l'on s'attend à ce que nos soldats prennent prochainement leur place sur le champ de bataille.

L'esprit de patriotisme ardent et déterminé qui anime tout le Canada a provoqué une superbe réponse à l'appel au service militaire au delà de la mer. De nombreux nouveaux corps ont été organisés et de ceux-ci on a détaché d'autres contingents prêts à partir, dès que les arrangements nécessaires pour les recevoir et compléter leur instruction auront été terminés.

Malgré la perturbation inévitable du commerce causée par la déclaration de guerre sur une aussi vaste échelle, l'état financier et commercial du Canada a fait preuve d'une grande stabilité; et, dans l'ensemble, le pays s'est adapté aux conditions nouvelles d'une façon très effective.

Mes conseillers soumettront à votre étude des mesures rendues nécessaires par la participation du Canada à la grande tâche que notre Empire a entreprise dans cette guerre.

Messieurs de la Chambre des Communes :

Les comptes publics pour l'année fiscale écoulée et les estimations budgétaires pour la prochaine année fiscale vous seront soumis sans délai. On vous demandera de pourvoir aux besoins financiers pour que nous donnions une aide efficace à la poursuite des hostilités.

Honorables Messieurs du Sénat :

Messieurs de la Chambre des Communes :

La puissante unité de sentiments qui inspire les possessions de Sa Majesté nous donne la ferme assurance que les raisons qui ont fait entreprendre cette guerre seront défendues jusqu'à ce que l'on obtienne un résultat heureux et honorable. Je recommande à votre attention favorable les mesures qui vous seront soumises pour que cette grande fin soit atteinte; et je prie la divine Providence de répandre ses bénédictions sur vos travaux.

Il a plu à Son Altesse Royale le Gouverneur général de se retirer et la Chambre des Communes s'est retirée.

Quelque temps après le Sénat a repris sa séance.

L'honorable M. Lougheed a présenté au Sénat un bill intitulé: "Loi concernant les chemins de fer".

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que tous les sénateurs présents pendant cette session, composent un comité pour prendre en considération les usages et coutumes du Sénat et les privilèges du Parlement et qu'il soit permis au dit comité de s'assembler dans cette Chambre quand et comme il le jugera nécessaire.

L'honorable Président a fait rapport au Sénat du discours de Son Altesse Royale le Gouverneur général prononcé du Trône, et

Il a été lu par Son Honneur le Président.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le Sénat prenne en délibération le discours de Son Altesse Royale le Gouverneur général mardi prochain.

Avec la permission du Sénat:

L'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, a proposé:

Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il reste ajourné jusqu'à mardi, le huit courant, à trois heures de l'après-midi et il a été

Ordonné en conséquence.

Alors, sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell,

Le Sénat s'est ajourné à mardi, le huit courant, à trois heures de l'après-midi.